

CONSULTATION NATIONALE (N° DCPE/2019/P/1103)

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer une Consultation Nationale N° **DCPE/2019/P/1103** pour :

**LE TRANSPORT DU PERSONNEL STEG ENTRE LA VILLE DE TOZEUR
ET LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE TOZEUR SUR LA ROUTE DE NEFTA,**
pour une période allant du **01/11/2019 au 31/10/2020.**

Conditions de participation :

Seuls les soumissionnaires ayant l'autorisation de Transport en commun ou tout autre document équivalent fourni par les autorités compétentes, et justifiant de références techniques et financières suffisantes et ce par la fourniture dans leurs offres des pièces exigées par le cahier des charges.

Les plis contenant les offres doivent parvenir à la STEG sous peine de rejet catégorique sous triple enveloppes cachetées par courrier recommandé ou par rapide-post ou remises directement au bureau d'ordre de la STEG/DCPE – CHOUCHEZ RADES (contre décharge) au plus tard le **Mercredi 16 Octobre 2019 à 16H30** délai de rigueur au nom de :

**MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA DCPE
STEG/ DIRECTION CENTRALE PRODUCTION ELECTRICITE
BP 126 – 2040 RADES FORET - TUNISIE**

CONSULTATION NATIONALE N° DCPE/2019/P/1103 :

**« LE TRANSPORT DU PERSONNEL STEG ENTRE LA VILLE DE TOZEUR ET LA CENTRALE
PHOTOVOLTAÏQUE DE TOZEUR SUR LA ROUTE DE NEFTA, POUR UNE PERIODE
ALLANT DU 01/11/2019 AU 31/10/2020 » - « A NE PAS OUVRIR »**

Tout pli reçu après la date et heure limite de réception des offres sera considéré comme nul et non avenu. La date d'envoi ou du cachet de la poste ne sera pas prise en compte pour l'acceptation des offres, seul le cachet du bureau d'ordre de la Direction **STEG / DCPE** fait foi.

Le retrait des cahiers des charges peut être effectué du lundi au vendredi de auprès de la Direction : **DCPE - DEPT. LOGISTIQUE - DIVISION ACHATS - SISE A RADES FORET – 2040 – TUNIS**, sur présentation d'une demande écrite et le paiement d'un montant de **Trente Dinars (30 DT)** non remboursable en espèces ou par chèque certifié et ce à compter de la date de parution du présent communiqué.

Ne peuvent participer à la consultation que les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges auprès de la STEG.

L'ouverture des offres est non publique.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identité.

Les offres resteront valables pendant **90 jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.